



L'enrichissement de la collection

Les modalités d'acquisition

La collection de l'artothèque s'enrichit régulièrement grâce à un programme annuel d'acquisitions en cohérence avec le projet artistique.

La commission d'acquisition se réunit une fois par an pour proposer et discuter des orientations des acquisitions et de l'entrée de nouvelles œuvres dans la collection. Composées de personnalités choisies pour leurs expertises dans le domaine de l'art contemporain les membres de la commission d'acquisition, se réunissent une fois par an pour proposer et discuter des orientations d'acquisitions et de l'entrée de nouvelles œuvres dans la collection. La sélection est une décision collégiale.

Différents axes et thématiques structurent la collection et son enrichissement poursuit un double objectif, celui de nourrir « le fonds historique » tout en établissant le lien avec de nouvelles propositions artistiques.

Les œuvres proposées doivent correspondre aux critères du projet artistique de la collection. Sont évalués l'originalité de la démarche et de l'œuvre, l'intérêt de l'œuvre dans la production de l'artiste, la qualité du tirage, l'état de l'exemplaire proposé, l'apport de l'œuvre dans la collection sur une période de l'histoire de l'art ou par rapport à une thématique. Les propositions de dons ou de dépôt dans la collection sont également examinées lors de cette commission.

Les propositions d'acquisition peuvent être adressées à tout moment de l'année. Elles seront conservées jusqu'à la date de la prochaine réunion.

Les dossiers doivent comporter :

- > Une présentation de la démarche artistique en général et de l'œuvre en particulier,
- > Une fiche technique de l'œuvre ou des œuvres proposées (titre, date, caractéristiques techniques, dimensions, prix, visuels ...)
- > Une biographie et une bibliographie
- > Tout texte ou article de presse paru sur l'œuvre ou plus largement sur la démarche artistique.



Merci d'adresser votre courrier à :

Artothèque du musée
Musée des beaux-arts de Brest
24 rue Traverse
29200 BREST

Précisez lors de votre envoi si vous souhaitez récupérer vos documents après étude : prévoir pour cela une enveloppe pré affranchie à votre adresse.

Vous pouvez aussi faire un envoi par mail à cette adresse : artotheque@brest-metropole.fr

Prochaine commission d'acquisition : 29 septembre 2021. Réception des dossiers avant le 15 septembre.

Dernière mise à jour le : **17 septembre 2021**

Brest
MÉTROPOLE & VILLE

MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE BREST

24 rue Traverse, 29200 Brest

...

Tel. : 02 98 00 87 96

musee-beaux-arts@brest-metropole.fr

facebook.com/museebrest

